

Lettre de Alfred Renson et A. Kaeuffer à Émile Zola du 17 janvier 1898

Auteur(s) : Renson, Alfred et Kaeuffer, A., étudiants de L'institut supérieur de commerce d'Anvers

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[Dreyfus](#), [jeunesse](#), [le droit de l'homme](#), [persévérance](#)

Relations

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Citer cette page

Renson, Alfred et Kaeuffer, A, étudiants de L'institut supérieur de commerce d'Anvers, Lettre de Alfred Renson et A. Kaeuffer à Émile Zola du 17 janvier 1898, 1898_01_17

Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 09/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/CorrespondanceZola/items/show/338>

Présentation

GenreCorrespondance
Date d'envoi[1898_01_17](#)
AdresseAnvers

Description & Analyse

DescriptionLettre d'encouragement à la suite de la publication de J'Accuse.

Information générales

Langue [Français](#)

CoteBEL 1898_01_17-02

Éléments codicologiques Photocopie de la lettre originale manuscrite, sans enveloppe, quatre pages

Source Centre d'étude sur Zola et le naturalisme

Informations éditoriales

Éditeur de la fiche Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).
Mentions légales

- Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Image : Document reproduit avec l'aimable autorisation des ayants droit d'Émile Zola. Toute reproduction du document est interdite sans autorisation des ayants droit. Les demandes peuvent se faire à l'aide du formulaire de contact.

Contributeur(s) Pottier, Jean-Michel

Notice créée par [Richard Walter](#) Notice créée le 12/09/2017 Dernière modification le 21/08/2020

Anvers le 17 Janvier 1898.

17.01.98

fanatiques.
Nous autres aussi, Monsieur Zola, nous faisons partie de la jeunesse étudiante et nous croyons qu'il est de notre devoir pour faire contre écho aux déclamations des étudiants de Paris de vous envoier une lettre de félicitations. Acceptez, Monsieur Zola, ce faible gage de grande sympathie de la part de deux étudiants de l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers.

Soyez courageux et perséverez dans votre grande entreprise, vous avez certes à faire à forte partie, mais néanmoins nous sommes persuadés qu'il n'y a pas d'homme de votre talent, de votre bonté, de votre honêteté et que justice se fera.

Après Monsieur Zola,
nos plus vifs sentiments d'admiration
à votre égard.

Alfred Renson
étudiant.

A. Haenrath
étudiant

Rue de la Commune 26
Anvers

Monsieur Honoré Zola,

Nous ne pouvons voir votre attitude noble et courageuse, vis à vis de cet infortuné Dreyfus, sans vous adresser Monsieur Zola, l'expression de notre plus profonde d'admiration.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse que nous voyons la jeunesse étudiante de Paris suivre ce courant populaire dicté par un fanatisme absolu, attaquer un homme de notre valeur dans votre généreuse entreprise et vous confusse parce que vous avez la subtile audace de dire hautement à la face de tout l'univers, votre façon de penser sur cette sinistre affaire Dreyfus.

Soyez bien persuadé, Monsieur Zola, que cette jeunesse des écoles est plus à plaindre qu'à blâmer, car nous sommes convaincus qu'elle agit sous l'influence d'une forte superstition, bien compréhensible



REF 1898-01-17-00

ailleurs, chez des gens qui vont en-
avant plutôt par les sentiments, que
par la réflexion.

Ne croiez pas, Monsieur Lala, que nous
parlons de cette façon parce que nous som-
mes Israélites, non; nous sommes aussi
bons chrétiens que vous et n'importe qui,
mais nous avons la même manière de
voir que vous et nous trouvons que les
procédures employées dans le tout du con-
traint du procès Dreyfus et Scherzy
sont tout-à-fait contraires aux ten-
timents du droit de l'homme et que
qu'avez-vous même militaire, vous n'avez
pas le droit de condamner quelqu'un
sur des preuves qui sont inexactes,
et que l'on ne fait connaître ni à l'
inculpé ni à son honorable défenseur.
Nous trouvons que la condamnation de
Dreyfus est tout-à-fait arbitraire et
que le seul méfait de ce malheureux
est d'être né Juif.

L'Association générale des étudiants
de Paris proteste d'une façon par trop

violente, car nous trouvons, qu'elle devrait
être heureuse et bien honorée, d'avoir
comme membre d'honneur un homme
tel que vous, Monsieur Lala, d'une franchise
et d'une honnêteté à l'abri de tout repro-
che et qui au risque et péril de sa
fortune, de son honneur et de sa réputa-
tion, a le subtille courage de tenir
tête aux passions déchaînées de la France
entière; de vouloir faire du service
des preuves fluides et jugées dans les
évidences et d'un droit clos entièrement aux
droits des gens, de prendre la défense
d'un homme à qui on a enlevé et on
enlève encore dans les moyens de de-
fense et tout cela par générosité de l'au-
tant en voulant un infortuné secoué par le
sort, condamné par un jugement peut
être erroné, arraché aux bras de sa
femme et de ses pauvres enfants,
et qui après une cérémonie aussi
honteuse que dégradante se voit
jeté sur une terre malsaine, empêtré
sonné comme une bête fauve et tiré
à la patte de quelques colicés